

Libérons le campus universitaire de Péroilles de toute circulation automobile

(Dépôt et développement)

Le conflit des flux de circulations piétonnier et automobile (public et privé) n'est pas résolu sur le campus universitaire et écolier du Plateau de Péroilles, notamment entre les deux nouveaux bâtiments de l'Université et entre le futur bâtiment de l'école des Métiers et la tour des Charmettes.

Cette route de transit du début du Boulevard de Péroilles est une des pénétrantes principales dans la ville de Fribourg. La sécurité des piétons et la fluidité du trafic doivent être garanties, le passage pour piétons réglé par des feux comme planifié actuellement va certainement entraîner des blocages importants et disproportionnés tant sur la circulation que sur le passage des étudiants et des piétons.

Le Conseil d'Etat, dans sa lettre au comité de la pétition « pour un aménagement rationnel du Plateau de Péroilles » du 25 janvier 2005, faisant référence à une séance tenue le 10 décembre 2004, propose de réaliser une première phase d'essai de 2 ans (soit jusqu'à fin 2006) en réalisant un passage pour piétons réglé par des feux et traversant obliquement la chaussée entre les deux bâtiments de l'Université.

Nous demandons:

- que les démarches (nouvelles études, approbation des projets, mise à l'enquête, mise en soumission) permettant de résoudre les conflits « piétons – trafic automobile » soient entreprises dès à présent afin que, le cas échéant, les travaux (réalisation de passerelles entre les bâtiments ou de traversées souterraines) puissent débuter dès la fin de la période probatoire de deux ans. Rappelons que sur la même route cantonale, à l'entrée de Marly, le problème de la traversée routière des écoliers se rendant à l'école primaire et secondaire de Grand Pré a été résolu, en 1977 déjà, au moyen d'un passage inférieur pour piétons.
- qu'une réflexion plus large soit menée afin de trouver une vraie solution d'avenir pour libérer complètement le campus universitaire et écolier de toute circulation de transit en construisant une liaison souterraine entre l'extrémité du pont de Péroilles et les routes des Arsenaux et de l'Industrie en intégrant une liaison en site propre pour les transports publics, liaison à introduire dans le plan directeur des transports et dans le contexte des travaux d'agglomérations subventionnés par la Confédération.

(Sig.) André Schoenenweid et André Magnin, députés
et 16 cosignataires

24 juin 2005